



SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT
Maison de l'Agriculture
430 Avenue Jean Jaurès
46000 CAHORS

EXEMPLAIRE A CONSERVER
VOTRE N° ADHERENT : **16869-ACQD**

Tél : 06 18 70 96 45 Portable : 06 18 70 96 45
Mail : lot@fransylva.fr
Site web : <https://www.fransylva.fr/syndicat-forestier-prive-lotyndicat34>
Syndicat régi par la loi du 21 mars 1884

DE GOUNET (EARL)
M Laurent LAFAGE
Trinques
46250 ST CAPRAIS

APPEL DE COTISATION 2025

GENERALI Contrat N° AP 432806

Votre adhésion au Syndicat des Forestiers Privés vous fait bénéficier d'une assurance responsabilité civile pour tous les hectares déclarés ainsi qu'une protection juridique.

ELEMENTS CONNUS DU SYNDICAT		
TYPE	Commune(s)	ha
Bois	Saint-Caprais	120,00 ha

TOTAL	BOIS	120,00 ha
SURFACES	AGRICOLES	0,00 ha
	ETANGS	0,00 ha

BAREME DE COTISATION	
COTISATION	
0-25ha:25€	26-50ha:35€ 51-75ha:45€ 76-100ha:55€ >100ha:70 €

DETAIL DE VOTRE COTISATION	
COTISATION	70.00 €

70,00 €

payé

MODALITES DE REGLEMENT

Montant à régler **70,00 €**

Chèque à l'ordre de : SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU LOT

Pour un règlement par virement : IBAN : FR76 1120 6000 8910 0739 6400 052

BIC : AGRIFRPP812

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** indiquer dans l'intitulé du virement votre n° Adherent : **16869-ACQD**

MENTIONS RGPD

Protection des données : Les données personnelles recueillies vous concernant sont nécessaires pour les relations que le syndicat entretient avec vous. Elle font l'objet d'un traitement automatisé. Celui-ci vous permettra de recevoir des informations (par newsletter) de Forestiers Privés de France, fédération à laquelle adhère votre syndicat. Les données personnelles vous concernant seront effacées en cas de cessation de votre adhésion, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification relatif à ces données. Toute demande doit être adressée au syndicat par voie postale ou électronique.

Message Général

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Quelle que soit la surface de votre forêt, votre patrimoine forestier est fragile et doit être défendu.

Vous avez un accès privilégié à la banque de données du syndicat qui couvrent de nombreux domaines (fiscalité, santé des forêts, environnement).

Face aux tempêtes et aux incendies vous pouvez bénéficier des tarifs négociés pour assurer vos bois avec SYLVASSUR.

Enfin votre syndicat est lié à la fédération nationale qui emploie du personnel qualifié pour défendre les intérêts des propriétaires forestiers à l'échelon nationale.

L'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une **BONNE ANNEE 2025**.

Tarifs des abonnements à la revue Forêts de France pour
2025

Abonnement Fidélité 1 an (adhérent) 53€

Abonnement Fidélité 2 ans (adhérent) 95€

Abonnement GF/CA synd de 4 à 9 (1 an) 45€

Abonnement GF/CA synd plus de 10 (1 an) 35€

Abonnement avec cotisation syndicale (1 an) (2) 45€

Message personnalisé